

Les poursuites engagées contre les épiciers qui ont enfreint la loi vont précisément servir de motif pour inaugurer une campagne de protestation contre la faveur injustifiée dont jouissent certains marchands.

Les épiciers sont décidés à obtenir que les marchands dont les produits sont du domaine de l'épicerie soient, à l'égard du repos dominical, mis sur le même pied que les épiciers. C'est surtout les commerçants de fruits qui ouvrent aussi bien le dimanche que les jours de semaine qu'ils veulent ramener à l'observance de la loi commune.

Les fruits sont un article du commerce d'épicerie et un article de grande vente dans cette branche du commerce, c'est pourquoi ils protestent contre l'ouverture des magasins de fruits le dimanche.

Une assemblée générale des épiciers sera incessamment convoquée en vue d'une action commune dans le sens que nous venons d'indiquer.

Nous rappelons aux épiciers, comme nous le leur avons déjà dit, que les marchands de fruits dont ils ressentent la concurrence pour les fruits, tiennent encore et vendent le dimanche, maints autres articles du commerce de l'épicerie et qu'ils ont ainsi plus de raison de se plaindre de ce que ces marchands jouissent d'un privilège qui ne s'explique guère.

#### LA FERMETURE DE BONNE HEURE

Le règlement municipal sur la fermeture de bonne heure le mercredi et le jeudi de chaque semaine est de nouveau suspendu. C'est du moins le résultat pratique qui ressort d'une poursuite intentée contre un marchand qui avait ouvert son magasin contrairement au dit règlement. Ce marchand n'a pas été condamné, en raison de ce qu'il était fait appel du jugement de la Cour Suprême devant le Conseil Privé.

Comme il est évident que, si d'autres poursuites étaient prises contre les marchands qui ne tiendraient pas compte du règlement, le résultat serait le même,

le Conseil Municipal devra donner des ordres pour que la police ferme les yeux en attendant le jugement à intervenir.

#### ASSOCIATION DES BOUCHERS DE MONTREAL

L'assemblée régulière bi-mensuelle de cette Association a eu lieu le 27 juillet à son siège social, au Monument National, sous la présidence de M. Narcisse Pigeau.

Parmi les nombreux assistants, nous avons remarqué: MM. Geo. Fischer, F. St-Onge, H. Geoffrion, R. Breux, E. Barsalo, F. Leroux, Arthur Paré, Echevin J. B. Lamoureux, Ed. Leduc, etc.

Après la lecture des minutes, des résolutions de condoléances ont été passées à l'occasion du décès de M. Pierre Beaudoin, membre de l'Association et de l'échevin J. Lévy, président de la Commission des Marchés.

Après quoi il fut question du pique-nique annuel qui, comme on le sait, aura lieu le 4 août, au Parc Delorimier. On peut, dès aujourd'hui, prédire que cette fête remportera un grand succès. Elle a été organisée par des hommes sérieux, et qui ont en vue la bonne renommée de l'Association. Des bourses généreuses ont été offertes pour les différentes courses, les plus belles de la saison. Les bouchers, en plus de ces bourses et, à l'occasion du 25e anniversaire de l'incorporation de leur Association, offrent une magnifique coupe pour la course des maîtres d'équipage. En outre, le 4 août, les milliers de spectateurs qui ne manqueront pas de se rendre au Parc Delorimier verront cinq courses qui ne sont pas au programme, et auxquelles les champions coureurs d'Amérique prendront part. Ces chevaux seront de force égale à ceux qui ont pris part au récent meeting de Blue Bonnett. Ce sera une véritable aubaine pour les amateurs de ce genre de sport.

La popularité croissante des "Fly Pads" de Wilson est indiquée par le fait que la réduction des manufacturiers jusqu'à date a été considérablement plus forte que pendant toute la dernière saison.

#### M. MARTIAL CHEVALIER

Décoré de la Légion d'Honneur

M. Martial Chevalier, directeur du Crédit Foncier Franco-Canadien, président de la Chambre de Commerce Française de Montréal et Conseiller du Commerce Extérieur, a été décoré de l'Ordre de la Légion d'Honneur à la promotion du 14 juillet.

M. Martial Chevalier, qui occupe une haute situation dans le monde de la finance, est arrivé au Canada, il y a quelques années, pour y diriger le Crédit Foncier Franco-Canadien. Sous son impulsion, cette institution a pris un grand essor; son capital a été porté à \$9,000,000. Il est l'un des fondateurs de la Société d'Administration Générale qui, malgré sa fondation récente, a déjà pris un développement remarquable.

M. Chevalier s'est employé très activement à la ratification par le Parlement français de la Convention Commerciale franco-canadienne. Convaincu que les relations commerciales entre le Canada et la France ne pourront que s'étendre dans un avenir rapproché, il travaille à hâter le mouvement d'expansion des affaires entre les deux pays et il s'emploie activement à faire réduire le tarif postal des lettres entre le Canada et la France et à décider la Compagnie Générale Transatlantique à créer une ligne directe de paquebots entre Le Havre et Montréal.

Les titres de M. Chevalier à la décoration étaient nombreux et tous ceux qui savent avec quel dévouement il travaille à développer les intérêts commerciaux des deux pays applaudiront, comme nous le faisons nous-même, à la haute distinction dont il vient d'être l'objet de la part du gouvernement français.

Le nettoyeur "Snap" est un article qui se vend rapidement et qui rapporte de bons profits. C'est le seul de son espèce qui soit vendu strictement par l'intermédiaire des marchands de gros. Essayez "Snap", et demandez des échantillons et des listes de prix à la Snap Company, Limited, Montréal.



Mettez ces lignes en évidence, là où chaque personne entrant dans votre magasin les verra. Cela aidera votre commerce.

Lait Condensé, Marque "Eagle" et Crème Evaporée, Marque "Peerless" de Borden

**WILLIAM H. DUNN, Montreal et Toronto.**

Scott, Bathgate & Co., Winnipeg, Man. Shallcross, Macauley & Co., Calgary, Edmonton, Vancouver et Victoria, C. A.